

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_018 | Polizeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux. Item\[De la police - suite\]](#)

[De la police - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0087

SourceBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

❧ (146) ❧

n'y font donc pas propres, & les grands exemples ne font pas faits pour elle.

538. Elle a plus besoin de Reglements que de Loix.

539. Les gens qui relèvent d'elle font sans cesse sous les yeux du Magistrat; & des institutions sages concernant le bon ordre les empêchent de tomber dans de grands crimes.

540. On ne doit donc pas confondre les grandes violations des Loix avec la violation de la simple police: ces choses ne doivent pas être rangées dans la même classe.

541. De là il suit, par exemple, que l'action d'un certain Sultan, qui ordonna d'empaler un boulanger, qui avoit été surpris en fraude, étoit l'action d'un tiran, qui ne favoit être juste, qu'en outrant la justice même.

542. Il est très nécessaire de distinguer les cas où l'on doit punir, de ceux où il ne s'agit que de corriger.

BnF
MSS

543.

